

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 114**22 janvier 2002****SOMMAIRE**

Abondance S.A., Luxembourg	5431	CA European Bond S.A., Luxembourg.....	5443
Adolfo Dominguez (Luxembourg) S.A., Luxembourg	5433	Cameco Europe S.A., Luxembourg	5446
Adorable S.A., Luxembourg	5434	Cameco Luxembourg S.A., Luxembourg.....	5446
AH Holding S.A., Luxembourg.....	5435	Camfin Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	5447
AH Holding S.A., Luxembourg.....	5435	Campion S.A., Luxembourg	5465
Airetsa S.A., Luxembourg.....	5434	Campion S.A., Luxembourg	5466
Akeler Holdings S.A., Luxembourg	5435	Capriolo Holding S.A., Luxembourg	5447
Alcantara S.A., Luxembourg.....	5437	Chamali Holding S.A., Luxembourg.....	5446
Alcantara S.A., Luxembourg.....	5437	Clem Spiele A.G., Luxembourg	5447
Alcantara S.A., Luxembourg.....	5438	Clementoni Holding S.A., Luxembourg.....	5447
Alcantara S.A., Luxembourg.....	5438	Compagnie de Développement de l'Eau S.A., Luxembourg	5448
Algest International S.A.H., Luxembourg.....	5439	Compagnie Financière d'Investissements Aériens S.A., Luxembourg	5448
Algest International S.A.H., Luxembourg.....	5439	Conquest Investments S.A.H., Luxembourg.....	5466
Algest International S.A.H., Luxembourg.....	5440	Conquest Investments S.A.H., Luxembourg.....	5466
Algest International S.A.H., Luxembourg.....	5440	Costamar Finances Holding S.A., Luxembourg ..	5467
Arulco S.A., Luxembourg	5439	Costamar Finances Holding S.A., Luxembourg ..	5467
Arulco S.A., Luxembourg	5439	CWE Property Holdings S.A., Luxembourg	5448
ATLI, Advanced Technology Luxembourg Investment S.A., Luxembourg	5440	CWE Property Holdings S.A., Luxembourg	5449
ATLI, Advanced Technology Luxembourg Investment S.A., Luxembourg	5441	D.L. Partnership Antibes S.A., Senningerberg ...	5453
Atis S.A.H., Luxembourg	5437	D.L. Partnership Chevry S.A., Senningerberg ...	5453
Atis S.A.H., Luxembourg	5437	D.L. Partnership Grigny S.A., Senningerberg ...	5454
AustralAsia Storage Equities S.A., Luxembourg ..	5441	Daram International S.A., Luxembourg	5451
AustralAsia Storage Equities S.A., Luxembourg ..	5442	Daram International S.A., Luxembourg	5451
Avanza Inmobilia, S.à r.l., Strassen.....	5439	De Mar S.A., Luxembourg.....	5467
Azulux S.A., Luxembourg.....	5441	De Mar S.A., Luxembourg.....	5467
B.C. Holdings S.A., Luxembourg	5444	Demas S.A., Luxembourg	5429
Bantleon EUR-Benchmark Invest S.A., Luxembourg.....	5464	Die.Far. S.A., Luxembourg	5453
Bantleon EUR-Benchmark Invest S.A., Luxembourg	5464	Duparfi S.A., Luxembourg.....	5468
Bantleon Invest S.A., Luxembourg.....	5464	Duparfi S.A., Luxembourg.....	5468
Bantleon Invest S.A., Luxembourg.....	5464	E.S. Invest S.A., Senningerberg.....	5472
Bijouterie Kass-Jentgen et Fils, S.à r.l., Luxembourg.....	5428	Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg	5469
Boats 1 (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	5445	Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg	5470
Boats 1 (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	5445	Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg	5470
Bolivar International S.A., Luxembourg	5436	Ecoterres Luxembourg S.A., Luxembourg	5470
CA European Bond Advisor S.A., Luxembourg	5438	Egon Finance S.A.....	5469
		Egon Finance S.A., Luxembourg.....	5469
		Egon Holding S.A.	5471
		Egon Holding S.A., Luxembourg.....	5471

Ekabe S.A., Eschweiler	5471	S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg . .	5433
Elvas Holding S.A., Luxembourg	5472	S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg . .	5433
Energie et Technique, S.à r.l., Luxembourg	5472	S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg . .	5433
Eukar Holding S.A., Luxembourg	5472	Skyland Properties S.A., Luxembourg	5470
Eurotraduc, S.à r.l., Luxembourg	5426	Tele2 Europe S.A., Bertrange	5427
Eurotraduc, S.à r.l., Luxembourg	5426	Textilpar Investissements S.A., Luxembourg	5427
Eurotraduc, S.à r.l., Luxembourg	5426	Thermo Concept S.A., Differdange	5427
EVG Consorts S.A., Luxembourg	5466	Thermo Concept S.A., Differdange	5428
Fiuggi Holding S.A., Luxembourg	5454	Tinola Holding S.A., Luxembourg	5429
Garden Immobiliare, S.à r.l.	5447	Tinola Holding S.A., Luxembourg	5429
Intercoastal Logistic Center of Guatemala Holding S.A., Luxembourg	5456	Toscaninvest Holding S.A., Luxembourg	5430
John & Partners S.A., Luxembourg	5461	Toscaninvest Holding S.A., Luxembourg	5430
Justelle Holdings S.A., Luxembourg	5450	Toscaninvest Holding S.A., Luxembourg	5430
Lux Business Management, S.à r.l., Luxembourg	5453	Total Media, S.à r.l., Luxembourg	5428
Lux Konzern, S.à r.l., Luxembourg	5468	Vigraf Investment Co. S.A., Luxembourg	5431
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Vigraf Investment Co. S.A., Luxembourg	5431
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Villarmont S.A., Luxembourg	5434
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Villarmont S.A., Luxembourg	5434
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Villarmont S.A., Luxembourg	5434
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Wattwiler Anlagengesellschaft S.A., Luxembourg	5430
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Wiarg International Holding S.A., Luxembourg	5430
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5432	Zoom Investissements S.A., Luxembourg-Kirchberg	5431
S.T.W. International Holding S.A., Luxembourg	5433		

EUROTRADUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 12.741.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

EUROTRADUC

Signature

(53316/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EUROTRADUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 12.741.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

EUROTRADUC

Signature

(53317/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EUROTRADUC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.
R. C. Luxembourg B 12.741.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 71, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

EUROTRADUC

Signature

(53318/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

TELE2 EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.944.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 79, case 8 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés près du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg le 21 août 2001.

Messieurs Jean-Claude Bintz, Lars Johan Jarnheimer et Magnus Mandersson sont réélus administrateurs jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2002.

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est réélu commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale se tenant en 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TELE2 EUROPE S.A.

(53187/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

TEXTILPAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 44.367.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2001.

(53190/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

THERMO CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4540 Differdange, 33, rue Dicks-Lentz.
R. C. Luxembourg B 81.091.

L'an deux mille un, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de THERMO CONCEPT S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-4540 Differdange, 33, rue Dicks Lentz, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81.091, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 mars 2001, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Ronald Bei Clementi, ingénieur-diplômé, demeurant à Ville-rupt (France).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Fassbinder, indépendant, demeurant à Belvaux (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification de l'article douze (12) des statuts de la société en relation avec le régime des signatures afin de donner à cet article douze la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'actuel article douze (12) des statuts, concernant l'engagement de la société THERMO CONCEPT S.A. vis-à-vis des tiers et de donner à ce même article douze des statuts de la société, la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. Bei Clementi, B. D. Klapp, C. Fassbinder, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 juin 2001, vol. 859, fol. 93, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2001.

J.-J. Wagner.

(53191/239/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

THERMO CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4540 Differdange, 33, rue Dicks-Lentz.

R. C. Luxembourg B 81.091.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juillet 2001.

J.-J. Wagner.

(53192/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

TOTAL MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 81.659.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue extraordinairement le 17 avril 2001

A l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de TOTAL MEDIA, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
- de nommer Madame Stephanie Meyer ayant son domicile au 1, rue du Chemin de Fer, L-4970 Luxembourg Bettange-sur-Mess Luxembourg, gérante de la société avec effet immédiat. Sa fonction étant fixée pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 17 avril 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 89, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(53199/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

BIJOUTERIE KASS-JENTGEN ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 6.278.

Constituée par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 1984, publié au Mémorial C n° 81 du 23 mars 1984.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 76, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BIJOUTERIE KASS-JENTGEN ET FILS, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(53263/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

TINOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 44.634.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour TINOLA HOLDING S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(53194/783/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

TINOLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 44.634.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2000, les mandats des administrateurs ont été renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de 2000;

PricewaterhouseCoopers S.A., Halandri-Athènes a été nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes de 2000.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour TINOLA HOLDING S.A.

Société Anonyme

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53195/783/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

DEMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.439.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2001 que, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de lires italiennes en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- EUR = 1.936,27 ITL, le capital social de ITL 5.000.000.000,- est ainsi en EUR 2.582.284,50.

En conséquence, tous les autres postes du bilan libellés sont convertis en euros aux taux officiels.

En conséquence, les premier et quatrième alinéas de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001:

«**1^{er} Alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-quatorze euros et cinquante cents (EUR 2.582.294,50), représenté par cinq cent mille (500.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**4^{ème} Alinéa.** Le capital autorisé est fixé à cinq millions cent soixante-quatre mille cinq cent soixante-huit mille euros et quatre-vingt-dix-neuf cents (EUR 5.164.568,99), représenté par un million (1.000.000) d'actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53293/535/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

TOSCANINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.597.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / M. Hengel

Administrateur / Administrateur

(53196/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

TOSCANINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.597.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / M. Hengel

Administrateur / Administrateur

(53197/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

TOSCANINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.597.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

C. Geiben / M. Hengel

Administrateur / Administrateur

(53198/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

WATTWILER ANLAGENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.410.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

R.P. Pels.

(53214/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.815.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 79, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2001.

WIARG INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(53215/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

VIGRAF INVESTMENT CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 32.664.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 89, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2001.

VIGRAF INVESTMENT CO. S.A.

Signatures

(53208/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

VIGRAF INVESTMENT CO. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.664.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenu à Luxembourg le 24 juillet 2001

- Le siège social de la société est transféré du 36-38, Grand-rue, L-1660 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

- L'Assemblée a pris acte des démissions de Monsieur Gianfranco Bianchi (en date du 30 décembre 2000), de Monsieur Alain Hondequin, domicilié au 36-38, Grand-rue, L-1660 Luxembourg et de Madame Catherine Linz, domiciliée au 36-38, Grand-rue, L-1660 Luxembourg et a nommé les personnes suivantes aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômés en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue du Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, demeurant 20, rue Woiver, L-4687 Differdange

- Monsieur Luca Bianchi, travailleur indépendant, demeurant Quadronno 16, I-Milan.

L'Assemblée a par ailleurs révoqué le mandat du Commissaire aux comptes de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. et a nommé en remplacement la société FINCONTROLE S.A., Société Anonyme, avec siège social au 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg.

Les administrateurs et le Commissaire aux comptes ont été nommés pour une période de 3 années.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 89, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53209/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

ZOOM INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.579.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 556, fol. 79, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(53216/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

ABONDANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.811.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53231/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1990, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53176/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53177/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53178/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53179/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53180/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53181/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001. FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.
(53182/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(53183/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(53184/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(53185/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

S.T.W. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 64, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES.

(53186/502/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

ADOLFO DOMINGUEZ (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 36, rue du Curé.

R. C. Luxembourg B 63.919.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 11 juillet 2001 que M. Juan Manuel Fernandez Novo, administrateur de sociétés, demeurant à Ourense (Espagne) a été nommé au poste d'administrateur-délégué de la société.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 juillet 2001 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de:

- Monsieur Adolfo Dominguez Fernandez, administrateur de sociétés, demeurant à Ourense (Espagne);
- Monsieur Juan Manuel Fernandez Novo, administrateur de sociétés, demeurant à Ourense (Espagne);
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53232/677/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

VILLARMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.446.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D.C. Oppelaar.

(53210/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

VILLARMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.446.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D.C. Oppelaar.

(53211/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

VILLARMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 63.446.

—
EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 1999 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée en date du 3 août 2001 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 3 août 2001.

R.P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53212/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2001.

ADORABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 15.425.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53233/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AIRETSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.587.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 95, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUPAR

Signature

(53236/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.219.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 29 mai 2001, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour AH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

(53234/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.219.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 29 mai 2001 a élu comme administrateurs M. Arsaell Hreiddarsson, Mme Hronn Juliusdottir et M. Thorsteinn Einarsson et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2001.

Pour AH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(53235/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AKELER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.047.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 30 May, 2001

On Wednesday, 30 May, 2001 at 11.00 a.m., the shareholders of AKELER HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2000 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2000.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2000.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- Jean-Francois van Hecke
- A. Richard Moore Jr.
- Trevor Hugh Silver

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2001.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 31 May, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	9,999 shares	Signature / proxyholder
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT S.A.	1 share	Signature / proxyholder

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53237/250/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BOLIVAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 67.024.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie à Luxembourg, du 7 mai 2001 que la démission de VGD LUXEMBOURG, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes est acceptée.

La société ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, est élue nouveau Commissaire aux Comptes soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 7 mai 2001.

Pour extrait conforme

R.P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53266/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ATIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 46.628.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 97, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATIS S.A.H.

Signatures

Administrateurs

(53248/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ATIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 46.628.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 septembre 2000

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 1999/2000 et du bilan au 30 juin 2000, desquels il résulte que les pertes sont supérieures à plus de la moitié du capital, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société et mandate le conseil d'administration aux fins d'étudier l'opportunité et les modalités d'une opération d'augmentation de capital.

Quatrième résolution

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Edmond Ries, Claude Schmitz et Marc Lamesch, ainsi que le mandat du commissaire de surveillance, Monsieur Maurice Hauptert, sont renouvelés pour une période de 6 ans, prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur le bilan arrêté au 30 juin 2006.

Luxembourg, le 14 septembre 2000.

ATIS S.A.H.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53249/045/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALCANTARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.035.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53239/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALCANTARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.035.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53238/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALCANTARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.035.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 26 novembre 1999:

- Le capital social de la société de LUF 10.000.000,- est converti en EUR 247.893,52.
- Dans le cadre autorisé de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro, le capital est augmenté à EUR 248.000,00 par incorporation d'un montant de EUR 106,48 (maximum 4% du capital) sur les résultats reportés (réserves disponibles).
- L'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social de la société est fixé à deux cent quarante-huit mille Euros (EUR 248.000,00), représenté par deux cent (200) actions ordinaires de catégorie A et par huit cent (800) actions de catégorie B d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (EUR 248,00).»

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53241/504/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALCANTARA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 37.035.

Lors des Assemblées Générales et de la Réunion du Conseil du 3 juillet 2001, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Ont été nommés Administrateurs, leurs mandats venant à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006:
 - Monsieur Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, Président;
 - Monsieur Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, Administrateur-Dé-légué;
 - ARMOR S.A., L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi, Administrateur.
2. A été nommé Commissaire aux Comptes, avec effet rétroactif à l'exercice 1999, EURAUDIT, S.à r.l., domiciliée à Luxembourg, 16, allée Marconi. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.
3. Le siège social a été transféré: 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53240/504/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CA EUROPEAN BOND ADVISOR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 28.333.

Auszüg der Beschlüsse des Verwaltungsrates vom 5. Juli 2001

Am 5. Juli 2001 fasste der Verwaltungsrat folgende Beschlüsse:

Ernennung von Herrn Nikolaus Hetfleisch als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Jürgen Kullnigg, der sein Rücktritt am 20. Juni 2001 bekannt gab.

Herr Wolfgang Lichtl gab ebensfalls seinen Rücktritt, mit Wirkung 7. Juni 2001, bekannt.

Luxemburg, den 24. Juli 2001.

Für gleichlautende Auszug

Für CA EUROPEAN BOND ADVISOR S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53268/004/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ARULCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.449.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(53246/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ARULCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 74.449.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2001 que l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane.

Pour extrait sincère et conforme

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53247/677/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 78.548.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 555, fol. 30, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AVANZA IMMOBILIA, S.à r.l.

J. Reuter

(53254/517/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 18.249.

—
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(53244/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 18.249.

—
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(53245/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 18.249.

—
Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 25 octobre 2000

Nominations statutaires

Conseil d'administration:

- Monsieur Francis Lagarde, administrateur de sociétés, demeurant à Paris (France), Président;
- Monsieur Bernard Attal, administrateur de sociétés, demeurant à Paris (France), Administrateur;
- Monsieur Yves Mertz, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- DEBELUX AUDIT, S.à r.l., siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53242/657/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ALGEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 18.249.

—
Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 17 août 2001

Nominations statutaires:

Commissaire aux comptes:

- DEBELUX AUDIT, S.à r.l., siège social à Luxembourg.

Luxembourg, le 20 août 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53243/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ATLI, ADVANCED TECHNOLOGY LUXEMBOURG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.844.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 2 avril 2001.

Résolutions

1. L Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 17 mai 2000, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide:

- de supprimer à titre transitoire la valeur nominale des actions qui était de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000) par action

- et de convertir le capital social de la société de LUF en EUR avec effet au 1^{er} janvier 2000 au cours de change de 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'EUR.

Le capital social de deux millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (2.750.000,- LUF) est converti en soixante-huit mille cent soixante-dix euros et soixante-douze eurocentimes (EUR 68.170,72).

2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de cinq cent soixante-dix-neuf euros et vingt-huit eurocentimes). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à soixante-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 68.750,-), sans création ni émission d'actions nouvelles.

3. Le Conseil d'Administration décide de restaurer la valeur nominale des actions et de la fixer à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par action, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions précédemment supprimées.

4. Le Conseil d'Administration décide de supprimer le capital autorisé existant de quinze millions de francs luxembourgeois (LUF 15.000.000,-) représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) et d'instaurer un nouveau capital autorisé de trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) qui sera représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

5. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier et le cinquième alinéa de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Premier alinéa.** Le capital social est fixé à soixante huit mille sept cent cinquante euros (EUR 68.750,-) représenté par deux mille sept cent cinquante (2.750) actions d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) intégralement libérées.»

«**Cinquième alinéa.** Le capital de la société pourra être porté de soixante-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 68.750,-) à trois cent soixante-quinze mille euros (EUR 375.000,-) par la création et l'émission de douze mille deux cent cinquante (12.250) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros chacune.»

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Marthe Thyès-Walch de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2001, vol. 556, fol. 60, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53250/233/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ATLI, ADVANCED TECHNOLOGY LUXEMBURG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.844.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

(53251/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AZULUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.273.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2001, vol. 556, fol. 95, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Signature
Un Mandataire

(53255/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 65.025.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 30 May, 2001

On Wednesday, 30 May, 2001 at 2.30 p.m., the shareholders of AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary;

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

The Chairman declared to the Meeting that the accounts of the Company were not yet available and that, thus, the Meeting could not deliberate on the items on the Agenda.

Thereupon, the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved that the Meeting be postponed until the accounts are available.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 30 May, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders Signature / proxyholder</i>
MILLERS STORAGE HOLDINGS S.A.	6,278.43 shares	Signature / proxyholder
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.	1.57 share	Signature / proxyholder

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53253/250/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.025.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 20 June, 2001

On Wednesday, 20 June, 2001 at 2.30 p.m., the shareholders of AustralASIA STORAGE EQUITIES S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

- that the Meeting which had been postponed on 30 May, 2001 until the accounts of the Company were available, may now be held, such accounts being available to date.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;
3. Allocation of the results;

4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2000 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2000.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2000.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- Jonathan Duck
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Duke

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2001.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Attendance list of the Annual General Meeting of 20 June, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders Signature / proxyholder</i>
MILLERS STORAGE HOLDINGS S.A.	6,278.43 shares	Signature / proxyholder
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLDINGS S.A.	1.57 share	Signature / proxyholder
Signature / Signature / Signature The Chairman / The Scrutineer / The Secretary		

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53252/250/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CA EUROPEAN BOND S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
H. R. Luxemburg B 28.332.

Auszug der Beschlüsse des Verwaltungsrates vom 5. Juli 2001

Am 5. Juli 2001 fasste der Verwaltungsrat folgenden Beschluss:

Ernennung von Herrn Nikolaus Hetfleisch als Verwaltungsratsmitglied an Stelle von Herrn Jürgen Kullnigg, der seinen Rücktritt bekannt gab.

Luxemburg, den 24. Juli 2001.

Für gleichlautenden Auszug

Für CA EUROPEAN BOND S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53267/004/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

B.C. HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.560.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 27 June, 2001

On Wednesday, 21 June, 2001 at 1.30 p.m., the shareholders of B.C. HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

a) that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

b) that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

c) that the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2000 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2000.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2000.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- Thomas G. Wattles
- A. Richard Moore Jr.
- Mark Duke
- Jean-Francois van Hecke

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next Annual General Meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2001.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 27 June, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders proxyholder</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	3,999 shares	
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY MANAGEMENT HOLD- INGS S.A.	1 share	proxyholder

*Signature / Signature / Signature
The Chairman / The Scrutineer / The Secretary*

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53262/250/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.902.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2001.

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(53264/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.902.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 14 août 2001, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1998.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1998:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1998:

DELOITTE & TOUCHE.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., MUTUA (LUXEMBOURG) S.A., FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de DELOITTE & TOUCHE en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 1999.

6) Il a été décidé de reporter la perte qui s'élève à BEF 121.626,-.

7) Il a été décidé de convertir le capital de LUF 5.000.000,- en EUR 123.946,76. Les 5.000 actions n'ont plus de valeur nominale.

8) Adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«The corporate capital is set at one hundred twenty-three thousand nine hundred forty-six euros and seventy-six cents (EUR 123,946.76), divided in five thousand (5,000) shares with no par value ...».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53265/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAMECO EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.998.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 août 2001, que l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de réélire les administrateurs suivants pour une période renouvelable d'un an:

M. Gerhard Glattes, M. O. Kim Goheen, M. Gary Chad, M. Teun Akkerman, M. Rui Fernandes Da Costa, Mme Maggy Kohl et Mme Eleonora J.M. Broman. Leurs mandats prendront immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2002.

- De réélire KPMG AUDIT comme commissaire aux comptes de la société pour une période renouvelable d'un an. Son mandat prendra immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2002.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53269/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAMECO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.009.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 21 août 2001, que l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de réélire les administrateurs suivants pour une période renouvelable d'un an:

M. O. Kim Goheen, M. Gary Chad, M. Teun Akkerman, M. Rui Fernandes Da Costa, Mme Maggy Kohl. Leurs mandats prendront immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2002.

- De réélire KPMG AUDIT comme commissaire aux comptes de la société pour une période renouvelable d'un an. Son mandat prendra immédiatement fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2002.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour avis conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53270/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

**CHAMALI HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. CHAMALI S.A.).**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 52.546.

Constituée par-devant M^e Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 octobre 1995, acte publié au Mémorial C n° 642 du 16 décembre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 76 du 13 février 1996, modifiée par-devant M^e Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 janvier 1998, acte publié au Mémorial C n° 293 du 29 avril 1998, modifiée par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 1999, acte publié au Mémorial C n° 138 du 11 février 2000.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 76, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHAMALI HOLDING S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(53275/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAMFIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.640.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 avril 2001, actée sous le n° 296-2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

(53271/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAPRIOLO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 95, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Signature.

(53274/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CLEM SPIELE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.964.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2001, actée sous le n° 432/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(53276/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CLEMENTONI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 44.965.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2001, actée sous le n° 433/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(53277/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

GARDEN IMMOBILIARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 53.297.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 janvier 1999

Résolutions

Première résolution

Décharge est donnée au gérant unique M. Marco Romano, Consultant Financier, demeurant à Rosciano, Italie, démissionnaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer en remplacement du gérant sortant:

M. Francesco Remotti, Administrateur de Sociétés, demeurant à Rome, Italie, gérant unique.

Toutes les résolutions ont été prises à l'unanimité des voix.

Pour extrait sincère et conforme

F. Remotti

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53333/553/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 64.375.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53278/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS AERIENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.436.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} février 2001 la décision des administrateurs du 10 août 2000 de coopter M. Guy Kettmann au Conseil d'administration a été ratifiée; son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Le Conseil d'administration se composera dorénavant comme suit:

M. Alcide Leali, dirigeant de sociétés, I-San Felice del Benaco

Mme Liliana Leali-Bresciani, entrepreneur, I-San Felice del Benaco

M. Jean Bodoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

M. Guy Kettmann, Attaché de direction, adresse professionnelle 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

M. Albert Pennacchio, Attaché de direction, adresse professionnelle 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes sera Mme Marie-Claire Zehren, employée de banque, adresse professionnelle 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

Luxembourg, le 20 août 2001.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS AERIENS S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53279/006/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

**CWE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
(anc. CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.633.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 30 May, 2001

On Wednesday, 30 May, 2001 at 12.00 a.m., the shareholders of CWE PROPERTY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,

- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;

2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;

3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

The Chairman declared to the Meeting that the accounts of the Company were not yet available and that, thus, the Meeting could not deliberate on the items on the Agenda.

Thereupon, the Meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The Meeting resolved that the Meeting be postponed until the accounts are available.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Signature / Signature / Signature
The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 30 May, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	19,001 class A shares	proxyholder
CITY & WEST END INVESTMENT HOLDINGS LIMITED.	5,335 class B shares	proxyholder
SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A..	1 class A share	proxyholder

Signature / Signature / Signature
The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53287/250/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

**CWE PROPERTY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
(anc. CITY & WEST END PROPERTY HOLDINGS S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.633.

Minutes of the annual general meeting of shareholders held on 20 June, 2001

On Wednesday, 20 June, 2001 at 12.00 a.m., the shareholders of CWE PROPERTY HOLDINGS S.A. (the «Company») assembled for the annual general meeting at the registered office of the Company, 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in accordance with the Articles of Incorporation.

Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, was elected Chairman of the Meeting and nominated Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, as Secretary. The Meeting elected Sonja Schuller, employee, residing in Leudelange, as Scrutineer.

The Chairman declared:

- that the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,
- that the whole corporate capital being present or represented at the present meeting (the «Meeting») and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary,
- that the Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.
- that the Meeting which had been postponed on 30 May, 2001 until the accounts of the Company were available, may now be held, such accounts being available to date.

It was established that the Meeting is validly constituted and thus can adopt resolutions on all items of the following agenda:

1. Submission of the Report of the Statutory Auditor;
2. Approval of the Balance Sheet and of the Profit and Loss Account for the year ended 31 December, 2000;
3. Allocation of the results;
4. Discharge of the Directors and the Statutory Auditor;
5. Statutory Appointments;
6. Approval of the Remuneration of Directors;
7. Miscellaneous.

Unanimously, the Meeting took the following resolutions:

First resolution

The Meeting reviewed and approved the Report of the Statutory Auditor.

Second resolution

The Meeting reviewed and approved the Balance Sheet and the Profit and Loss Account for the financial year ended 31 December, 2000 and, approved these documents in the form submitted to it.

Third resolution

The Meeting decided to bring forward the results for the year ended 31 December, 2000.

Fourth resolution

The Meeting granted full discharge to the directors and the Statutory Auditor from their respective duties for the financial year ended 31 December, 2000.

Fifth resolution

The Meeting resolved to appoint the following persons as directors of the Company:

Board of Directors:

- A. Richard Moore Jr.
- Thomas G. Wattles
- Jean-Francois van Hecke

The Meeting also resolved to renew the appointment of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. as Statutory Auditor for a period of one year.

The terms of their appointment will lapse at the next annual general meeting convened to approve the accounts in respect of the financial year which will end on 31 December, 2001.

Sixth resolution

The Meeting resolved not to pay any fees to the directors in respect to the term of their office.

There being no further items on the agenda, the Meeting ended and the minutes were signed by the board of the Meeting.

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Attendance list of the Annual General Meeting of 20 June, 2001

<i>Shareholders</i>	<i>Number of Shares</i>	<i>Signatures Shareholders / proxyholders</i>
SECURITY CAPITAL EUROPEAN REALTY	19,001 class A shares	proxyholder
CITY & WEST END INVESTMENT HOLDINGS LIMITED	5,335 class B shares	proxyholder
SECURITY CAPITAL EUROPEAN SERVICES S.A.	1 class A share	proxyholder

Signature / Signature / Signature

The Chairman / The Scrutineer / The Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 90, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53288/250/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

JUSTELLE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 47.090.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2001, vol. 556, fol. 88, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Le Baron Philippe Bodson, demeurant à Bruxelles (Belgique);
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Signature.

(53364/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DARAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 46.891.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2001.

Pour la société DARAM INTERNATIONAL S.A.

Signature

(53289/054/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DARAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 46.891.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 3 juillet 2001 à 10.00 heures

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Sandrine Harmel qui désigne aux fonctions de secrétaire Monsieur Olivier Claren.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Sophie Pirotte tous présents et acceptants.

Madame la Présidente expose et l'assemblée constate:

- que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau

- qu'il résulte de ladite liste de présence que deux actionnaires détenant 1.000 actions, soit la totalité des actions émises sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs d'avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération

- que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Démission d'administrateurs et nomination de nouveaux administrateurs
6. Démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes
7. Transfert du siège social
8. Dissolution éventuelle de la société
9. Divers

Madame la Présidente soumet à l'assemblée le rapport du Commissaire pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1999 et fournit les détails explicatifs au sujet du bilan et du compte de profits et de pertes soumis à la présente assemblée.

La Présidente propose aux actionnaires d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et par vote séparé au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs durant l'année se terminant le 31 décembre 1999.

En référence à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, il est demandé aux actionnaires de statuer sur la dissolution éventuelle de la société du fait de pertes cumulées supérieures à la moitié du capital.

Ensuite et après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée ratifie le rapport du Commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999 et le compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1999 sont approuvés tels que repris en annexe.

Troisième résolution

L'assemblée décide de reporter le bénéfice à nouveau d'un montant de LUF 385.109,- afin d'apurer une partie des pertes des années antérieures.

Quatrième résolution

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux Administrateurs et par vote séparé au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs durant l'exercice se terminant le 31 décembre 1999.

Cinquième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Anne Baijot, Monsieur Philippe Barras et Monsieur Marc Halconrui. L'assemblée remercie vivement Madame Anne Baijot, Monsieur Philippe Barras et Monsieur Marc Halconrui pour l'intérêt qu'ils ont porté au développement de la société.

L'assemblée nomme, aux fonctions d'administrateurs de la société DARAM INTERNATIONAL S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006:

- la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, dont le siège social est situé à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands
- la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED dont le siège social est situé Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands
- la société CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., dont le siège social est situé à 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg

Sixième résolution

L'assemblée prend acte de la démission de la société AUDIT TRUST S.A.. L'assemblée remercie vivement la société AUDIT TRUST S.A. pour l'intérêt porté au développement de la société.

L'assemblée nomme la société MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., dont le siège social est situé à 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société DARAM INTERNATIONAL S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Septième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social du 180, rue des Aubépines à L-1145 Luxembourg, au 147, rue Cents à L-1319 Luxembourg.

Huitième résolution

L'assemblée constate que les pertes de la société sont supérieures à la moitié de son capital social. Les actionnaires délibèrent, conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, sur la dissolution éventuelle de la société et décident de continuer les activités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 3 juillet 2001.

S. Harmel / S. Pirotte / O. Claren,
Présidente / Scrutateur / Secrétaire

Liste de Présence de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 2001 à 10.00 heures

N°	Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Présent	Signature de l'actionnaire ou du représentant
1	Philippe Barras.	500	oui	
2	Anne Baijot.	500	oui	
	Total:	1.000		

Luxembourg, le 3 juillet 2001

S. Harmel / S. Pirotte / O. Claren
Présidente / Scrutateur / Secrétaire

Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 juillet 2001 statuant sur les comptes de l'exercice 1999 a décidé de reporter le bénéfice à nouveau d'un montant de LUF 385.109,- afin d'apurer une partie des pertes des années antérieures.

L'assemblée a pris acte de la démission de Madame Anne Baijot, Monsieur Philippe Barras et Monsieur Marc Halconrui.

L'assemblée a nommé, aux fonctions d'administrateurs de la société DARAM INTERNATIONAL S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006:

- la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, dont le siège social est situé à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands
- la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, dont le siège social est situé à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands
- la société CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., dont le siège social est situé à 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

L'assemblée prend acte de la démission de la société AUDIT TRUST S.A.

L'assemblée a nommé la société MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., dont le siège social est situé à 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société DARAM INTERNATIONAL S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'assemblée a décidé de transférer le siège social du 180 rue des Aubépines à L-1145 Luxembourg, au 147, rue Cents à L-1319 Luxembourg.

Conseil d'Administration

INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, dont le siège social est situé à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, dont le siège social est situé à Sea Meadow House P.O. Box 116, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

CONCORD INTERNATIONAL MARKETING, S.à r.l., dont le siège social est situé à 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Commissaire

MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., dont le siège social est situé à 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2001, vol. 556, fol. 75, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53290/054/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DIE.FAR. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 48.455.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 avril 2001, actée sous le n° 309-2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

(53294/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

D.L. PARTNERSHIP ANTIBES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 76.852.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 août 2001.

Signature.

(53295/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

D.L. PARTNERSHIP CHEVRY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 73.162.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 août 2001.

Signature.

(53296/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.400,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.709.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 17 août 2001

Il résulte de la décision prise par l'Associé Unique en date du 17 août 2001 que:

- Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53390/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

D.L. PARTNERSHIP GRIGNY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 73.163.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 août 2001.

Signature.

(53297/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

FIUGGI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

STATUTS

L'an deux mille un, le deux août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

- 1.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), ici représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant à Consdorf, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, vol. 833, fol. 9, case 3,
- 2.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City, ici représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, prénommée, en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diferdange, en date du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, vol. 833, fol. 9, case 4.

Lesdits comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société holding qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de FIUGGI HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en trente et une (31) actions de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la désignation du président du conseil d'administration.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre de l'an deux mille deux.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin à 10.00 heures, au siège social à Luxembourg ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés, déclarent souscrire les actions comme suit:

1. - GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, quinze actions	15
2. - INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, seize actions	16
Total: trente et une actions	31

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été apportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille neuf cent soixante-quinze euros (EUR 2.975,-), faisant cent vingt mille onze francs luxembourgeois (LUF 120.011,-).

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Claude Faber, réviseur d'entreprises, demeurant à Mamer;

b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant à F-Thionville;

c) Monsieur Lionel Capiaux, employé privé, demeurant à F-Metz.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille six.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, avec siège à L-1371 Luxembourg, 223, Val Ste Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille six.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Piek, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 130S, fol. 74, case 10. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

E. Schlessler.

(53496/227/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2001.

INTERCOASTAL LOGISTIC CENTER OF GUATEMALA HOLDING S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

STATUTS

L'an deux mille un, le deux août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- CAVENDISH SECURITIES LIMITED, société commerciale internationale, régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), P.O. Box 146, Road Town,

ici représentée par Maître Alain Lorang, avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 24 juillet 2001,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

2.- FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société anonyme holding, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

ici représentée par son président du conseil d'administration, Maître Alain Lorang, prénommé.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de INTERCOASTAL LOGISTIC CENTER OF GUATEMALA HOLDING S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, laquelle, notwithstanding ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être porté à cent cinquante-cinq mille euros (EUR 155.000,-) par la création et l'émission de quatre mille (4.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un administrateur-délégué et du président.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et la loi du trente et un juillet mil neuf cent vingt-neuf, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille un.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille deux.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. - CAVENDISH SECURITIES LIMITED, prénommée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2. - FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., prénommé, une action	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,-) ou soixante-dix mille cinq cent quatre-vingt-quinze francs luxembourgeois (LUF 70.595,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, le présent capital est évalué à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (LUF 1.250.537,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., société anonyme holding, avec siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;

b) MORGAN INTERTRADE LTD, société commerciale internationale, régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), P.O. Box 3161, Road Town;

c) Monsieur Nigel Westgarth, gérant de société, demeurant à Guernsey, GY1 4EL, Polygon Hall, P.O. Box 135, Le Marchant Street, St Peter Port.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire: FIDU-CONCEPT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille six.

5.- Est nommé président du conseil d'administration: Monsieur Nigel Westgarth, prénommé.

6.- Le siège social est établi à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and one, on the second of August.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

There appeared:

1.- CAVENDISH SECURITIES LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 146, Road Town, represented here by Mr Alain Lorang, lawyer, residing in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, by virtue of a proxy given under private seal on July 24, 2001;

Said proxy, having been initialled ne varietur, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities,

2.- FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., a société anonyme holding, with registered office in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, represented here by its chairman of the board, Mr Alain Lorang, previously named.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a holding company to be organized between themselves:

Art. 1. There is hereby formed a corporation (société anonyme holding) under the name of INTERCOASTAL LOGISTIC CENTER OF GUATEMALA HOLDING S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The corporation shall not carry out any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the corporation may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929, on holding companies.

Art. 3. The corporate capital is fixed at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-), divided into one thousand (1.000) shares with a par value of thirty-one Euros (EUR 31.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

The company may repurchase its own shares under the conditions provided by Law.

The corporate share capital may be increased to one hundred and fifty-five thousand Euros (EUR 155,000.-) by the creation and the issue of four thousand (4,000) new shares with a par value of thirty-one Euros (EUR 31.-) each.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares,

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of such increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by Law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The corporation is committed by the joint signatures of any two directors.

Art. 6. The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization by the general meeting.

The delegates of the board and the chairman are named for the first time by the extraordinary general meeting.

Art. 7. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The corporation's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 9. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Monday of June at 11.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

Art. 12. The Law of July 31, 1929, on holding companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory disposition

1) The first fiscal year shall begin on the date of formation of the company and will end on the thirty-first of December two thousand and one.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and two.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1. - CAVENDISH SECURITIES LIMITED, previously named, nine hundred and ninety-nine shares	999
2. - FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., previously named, one share	1
Total: one thousand shares	1,000

All these shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand seven hundred and fifty euros (EUR 1,750.-) or seventy thousand five hundred and ninety-five Luxembourg Francs (LUF 70,595.-).

For the purpose of the registration, the share capital is valued at one million two hundred fifty thousand five hundred and thirty-seven Luxembourg Francs (1,250,537.-).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) FINANCIERE DES DAHLIAS HOLDING S.A.H., a société anonyme holding, with registered office in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias;

b) MORGAN INTERTRADE LIMITED, incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registered office in Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 3161, Road Town;

c) Mr Nigel Westgarth, director, residing in Guernsey, GY1 4EL, Polygon Hall, P.O. Box 135, Le Marchant Street, St Peter Port.

3) Has been appointed auditor:

FIDU-CONCEPT, S.à r.l., having its registered office in L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and six.

5) Has been appointed chairman of the board: Mr Nigel Westgarth, previously named.

6) The registered office of the company is established in L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: A. Lorang, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2001, vol. 130S, fol. 74, case 6. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2001.

E. Schlessler.

(53497/227/308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2001.

JOHN & PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

STATUTS

L'an deux mille un, le dix août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société FIDMA LIMITED, ayant son siège social à Huntly, Ecosse, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Huntly, le 6 août 2001,

2) La société KLACASCH DOCUMENT MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à Huntly, Ecosse,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Huntly, le 6 août 2001.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de JOHN & PARTNERS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à quarante-huit mille euros (EUR 48.000,-) divisé en quarante-huit (48) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 10 août 2001 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie de circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2 juin à 12.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit de l'Union européenne ou de la Suisse comme désigné par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Sont du ressort exclusif de l'assemblée générale des actionnaires:

- Les acquisitions et les ventes de participations;
 - Les engagements de la société pour les émissions d'obligations;
 - La mise en gage d'avoirs de la société et l'octroi de garanties;
 - La concession de garanties et/ou fidéjussions à des tiers.
- L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2001.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2002.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société FIDMA LIMITED, préqualifiée, vingt-quatre actions	24
2) La société KLACASCH DOCUMENT MANAGEMENT LIMITED, préqualifiée, vingt-quatre actions	24
Total: quarante-huit actions.	48

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de quarante-huit mille euros (EUR 48.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à un million neuf cent trente-six mille trois cent quinze (1.936.315,-) francs luxembourgeois.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante-dix mille (70.000,-) francs luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L- 1449 Luxembourg.

- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social de l'an 2001.

- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2001, vol. 130S, fol. 100, case 1. – Reçu 19.363 francs.

Le Receveur ff. (signé): T. Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

A. Schwachtgen.

(53498/230/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2001.

BANTLEON EUR-BENCHMARK INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.916.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

(53256/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BANTLEON EUR-BENCHMARK INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 72.916.

Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung von 25. Mai 2001

Am 25. Mai 2001 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

Verwendung des Jahresergebnisses wie folgt:

- Verlust 21.450,94 EUR

- Gesetzliche Rücklage /

Bestätigung der Ernennung der der Verwaltungsratsmitglieder, Herrn Werner Schubiger, Herrn Marcel Rösch, Herrn Jacques Bofferding und Herrn Peter Rommelfangen bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2005.

Bestätigung der Ernennung von KPMG AUDIT, Luxemburg als Rechnungsprüfer bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2005.

Luxemburg, den 16. Juli 2001.

Für gleichlautenden Auszug

Für BANTLEON EUR-BENCHMARK INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53257/004/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BANTLEON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.580.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Société Anonyme

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

(53258/004/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

BANTLEON INVEST S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy.
H. R. Luxemburg B 72.580.

Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung von 25. Mai 2001

Am 25. Mai 2001 fasste die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse:

Verwendung des Jahresergebnisses wie folgt:

- Verlust 18.115,31 EUR

- Gesetzliche Rücklage /

Bestätigung der Ernennung der der Verwaltungsratsmitglieder, Herrn Werner Schubiger, Herrn Marcel Rösch, Herrn Jacques Bofferding und Herrn Peter Rommelfangen bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2005.

Bestätigung der Ernennung von KPMG AUDIT, Luxemburg als Rechnungsprüfer bis zur ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2005.

Luxemburg, den 16. Juli 2001.

Für gleichlautenden Auszug

Für BANTLEON INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

S. Heirendt-Faramelli / F. Konrad

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53259/004/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAMPION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 28.347.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 11 juillet 2001

La séance est ouverte à 14.20 heures.

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: M. Charles Lahyr

Secrétaire: Mme Catherine Reuter

Scrutateur: M. Paul Marx

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

- qu'il appert de la liste de présence (annexe n° 1) dûment signée et clôturée par les membres du bureau, que 2 (deux) actionnaires sont représentés (annexes n° 2 et 3), détenant ensemble 290.536 actions;
- que tous les actionnaires étant représentés et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations légales;
- que la présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999.
 3. Affectation des résultats afférents:
 4. Décharge aux quatre administrateurs et au commissaire.
 5. Décision quant à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
 6. Adoption de l'euro comme monnaie d'expression du capital social avec effet au 1^{er} janvier 2001.
 7. Conversion du capital actuel de LUF 290.536.000,- en EUR 7.202.200,-.
 8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est fixé à EUR 7.202.200,-, représenté par 290.536 actions sans désignation de valeur nominale.»
- Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration (annexe n° 4) et du rapport du Commissaire (annexe n° 5).

Il soumet ensuite à l'assemblée, pour examen et approbation, les comptes annuels au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 (annexes n° 6 et 7) en invitant les actionnaires à approuver l'affectation des résultats proposée dans le rapport de gestion et à se prononcer pour la continuation des activités, bien que la perte nette au 31 décembre 1999 dépasse la moitié du capital tel qu'il se présente depuis le 15 juin 2000.

Par ailleurs, il demande à l'assemblée de donner décharge aux quatre administrateurs et au commissaire pour l'exécution de leurs mandats respectifs pendant les deux années sous revue.

Enfin, il demande à l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Les comptes annuels au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 sont approuvés.
2. Les résultats sont affectés comme suit:

report.	(128.714.520) LUF
perte de l'exercice 1998	(1.112.360) LUF
perte de l'exercice 1999	(83.094.340) LUF
perte nette à reporter à nouveau	(212.921.220) LUF

3. Décharge est donnée à MM. John C. Martin, Bob Bernard, Charles Lahyr et André Wilwert, administrateurs, et à INTERAUDIT, S.à r.l., commissaire, pour l'exercice de leurs mandats respectifs pendant les deux années sous revue.

4. En dépit d'une perte nette de LUF 212.921.220 au 31 décembre 1999, la société est maintenue en existence.

5. L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital social à partir du 1^{er} janvier 2001.

6. Avec effet à cette même date, le capital social est converti de LUF 290.536.000,- en EUR 7.202.200 et il est donné à l'article 5 la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 7.202.200,-, représenté par 290.536 actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.40 heures.

Luxembourg, le 11 juillet 2001.

Le Bureau:

P. Marx / C. Reuter / C. Lahyr

Scrutateur / Secrétaire / Président

Enregistré à Mersch, le 16 août 2001, vol. 127, fol. 36, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53272/228/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CAMPION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 28.347.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 août 2001.

E. Schroeder.

(53273/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.827.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 95, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Copie sincère et conforme

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H.

N. Lang / P. Mousel

Administrateur / Administrateur

(53281/009/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.827.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 1999

Le mandat de Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A., Clemency, venant à échéance lors de cette Assemblée est renouvelé pour une nouvelle période de 1 an, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Extrait sincère et conforme

CONQUEST INVESTMENTS S.A.H.

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 95, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53282/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EVG CONSORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 68.670.

Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 27 juillet 2001 au siège de la société

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1) De remplacer l'administrateur de la société:

- M. Hans-Detlef Nimtz, Rechtsanwalt, résidant à D-54657 Gindorf, Pickliessemerstrasse 5 (Germany)

par

- Mme Tetyana Goergen-Nevodnycha, secrétaire-comptable, résidant à L-3914 Mondercange, 7 am Weier

Le bureau

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2001, vol. 556, fol. 88, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53319/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

COSTAMAR FINANCES HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.792.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Signature.

(53283/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

COSTAMAR FINANCES HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.792.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 août 2001

Suite à la demande de Monsieur André Labranche de ne pas voir son mandat d'Administrateur renouvelé, l'assemblée décide d'élire Monsieur Enzo Guastaferrri, employé privé, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal en remplacement.

Le Conseil d'Administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Elo Rozencwajg, M.B.A., demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal, Président du Conseil d'Administration,
- Enzo Guastaferrri, employé privé, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal,
- Marie-Paule Mockel, employée privée, demeurant à Luxembourg, 18, boulevard Royal.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour publication

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53284/047/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DE MAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.908.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 10 novembre 2000 à 11.00 heures

Le Conseil d'Administration, sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euro et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, décide de convertir le capital social de la société de ECU en EURO avec effet au 1^{er} janvier 1999 et de remplacer dans les statuts toutes références à l'ECU par des références à l'Euro.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Le capital social est fixé à trente-deux mille Euros (32.000 EUR), représenté par trois cent cent-vingts (320) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100 EUR) chacune.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 95, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53291/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DE MAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.908.

Les statuts coordonnés au 10 novembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

(53292/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DUPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 58.807.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 97, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUPARFI S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(53300/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

DUPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 58.807.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 14 août 2001

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité:

- a) de convertir le capital de LUF 11.765.000,- représenté par 11.765 actions de LUF 1.000,- de valeur nominale
- b) d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital social est fixé à EUR 291.646,73 représenté par 11.765 actions sans valeur nominale».
- c) d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «le capital autorisé est fixé à EUR 2.478.935,25 représenté par 100.000 actions sans valeur nominale».

Quatrième résolution

En conséquence de cette conversion, l'assemblée décide à l'unanimité de conférer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et pour tenir la comptabilité de la société en Euro à partir du 1^{er} janvier 2001.

Cinquième résolution

L'assemblée désigne comme nouveau Commissaire aux Comptes, en remplacement du Commissaire démissionnaire, MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., qui accepte son mandat pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUPARFI S.A.

E. Ries / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53301/045/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

LUX KONZERN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital: 12.400,- EUR.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 80.993.

Extrait de la résolution prise par l'Associé unique en date du 7 août 2001

Il résulte de la décision prise par l'Associé Unique en date du 17 août 2001 que:

- Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg a été nommée gérante de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 17 août 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 93, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53393/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.468.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 21 juin 1996 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, R.C. B 15.302

Siège social: 46 A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Et

EGON FINANCE S.A.

Luxembourg, R.C. B 55.468

Siège social: 113, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53306/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.468.

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue au siège social en date du 10 juillet 2001 que les actionnaires à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Sont acceptées la résignation et la décharge de Monsieur Jakob Pieter Everwijn, Madame Eliane Klimezyk et Monsieur Patrick van Denzen comme administrateurs, et nomination de Madame Corinne Bitterlich, Monsieur Alain Renard et Monsieur Marc Limpens comme administrateurs.

2. Sont acceptées la décharge et la résignation de EURAUDIT, S.à r.l., comme Commissaire aux Comptes et élection de FIN-CONTROLE S.A., 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg comme Commissaire aux Comptes.

3. Le siège social est transféré du 113, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

4. Acceptation de la résiliation de «Management Agreement» du 21 juin 1996 conclu entre ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. et EGON FINANCE S.A.

5. Est acceptée la nomination de Monsieur Jakob Pieter Everwijn et Madame Eliane Klimezyk comme étant responsable de l'enregistrement de la notification après l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

6. Est acceptée la nomination de ARTHUR ANDERSEN qui réglera les points suivants:

- La tenue de l'Assemblée Annuelle des Actionnaires pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000.

- Faire le nécessaire quant à la préparation de la déclaration fiscale au 31 décembre 2000 et son dépôt auprès de l'administration fiscale.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EGON FINANCE S.A. / -

E. Klimezyk / J.-P. Everwijn

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53307/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 57.940.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 62, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(53302/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.940.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 62, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(53303/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.940.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 31 mars 2000

Nominations statutaires

Conseil d'Administration

- Monsieur Denis Drousie, directeur de sociétés, demeurant à 18, rue de Cullus, B-1420 Braine-Le-Château.
- Monsieur Alain Bernard, directeur de sociétés, demeurant à 28, Bosstraat, B-9111 Belsele.
- ECOTECH FINANCE S.A., ayant son siège social à B-4000 Liège, 13, avenue Maurice Destenay représenté par Monsieur Michel Savonet.

Commissaire aux Comptes

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., ayant son siège à Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 62, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53305/657/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ECOTERRES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.940.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 30 mars 2001

Nominations statutaires

Commissaire aux Comptes

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., ayant son siège à Luxembourg.

Luxembourg, le 9 août 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2001, vol. 556, fol. 62, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53304/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

SKYLAND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.003.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 96, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(53456/677/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.785.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de la dénonciation de la convention de domiciliation et de management conclue le 21 juin 1996 pour une durée indéterminée entre les sociétés:

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, R.C. B 15.302

Siège social: 46 A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Et

EGON HOLDING S.A.

Luxembourg, R.C. B 55.785

Siège social: 113, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg

ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53308/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EGON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.785.

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue au siège social en date du 10 juillet 2001, que les actionnaires à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1. Sont acceptées la résignation et la décharge de Monsieur Jakob Pieter Everwijn, Madame Eliane Klimezyk et Monsieur Patrick van Denzen comme administrateurs, et nomination de Madame Corinne Bitterlich, Monsieur Alain Renard et Monsieur Marc Limpens comme administrateurs.

2. Sont acceptées la décharge et la résignation de EURAUDIT, S.à r.l., comme Commissaire aux Comptes et élection de FIN-CONTROLE S.A., 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg comme Commissaire aux Comptes.

3. Le siège social est transféré du 113, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

4. Acceptation de la résiliation de «Management Agreement» du 21 juin 1996 conclu entre ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. et EGON HOLDING S.A.

5. Est acceptée la nomination de Monsieur Jakob Pieter Everwijn et Madame Eliane Klimezyk comme étant responsable de l'enregistrement de la notification après l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

6. Est acceptée la nomination de ARTHUR ANDERSEN qui réglera les points suivants:

- La tenue de l'Assemblée Annuelle des Actionnaires pour l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000.

- Faire le nécessaire quant à la préparation de la déclaration fiscale au 31 décembre 2000 et son dépôt auprès de l'administration fiscale.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EGON HOLDING S.A. / -

E. Klimezyk / J.-P. Everwijn

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 91, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(53309/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EKABE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Eschweiler.

R. C. Luxembourg B 25.662.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE

Signature

(53310/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ELVAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.403.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 août 2001, vol. 556, fol. 94, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(53311/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 29, rue Alfred de Musset.
R. C. Luxembourg B 53.609.

Constituée le 15 décembre 1995 par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n° 165 du 3 avril 1996.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2001, vol. 556, fol. 32, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ENERGIE ET TECHNIQUE, S.à r.l.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(53312/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

E.S. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 57.194.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2001, vol. 556, fol. 98, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 16 août 2001.

Signature.

(53313/032/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

EUKAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 45.392.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2001, acté sous le n° 510/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(53314/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2001.
